



Site : <http://crtl.jimdo.com/>

COTISATIONS

L'Assemblée générale du 15 décembre 2017, a maintenu le montant de la cotisation 2018 à 25 euros par personne, 50 euros pour un couple

Si vous ne l'avez déjà fait, et afin de simplifier le travail de notre trésorière et d'éviter des relances, pouvez vous faire parvenir rapidement votre chèque à :

Monique BUFFAT
9 rue des Platanes
69190 Saint-Fons

chèque à l'ordre de « **Association des retraités RHODIA-CRTL** »

Merci

NOS REUNIONS EN 2018

ASSEMBLEES TRIMESTRIELLES :

En 2017 à la salle METRAT, les **mardi à 9 heures 30**,

les **27 mars**

19 juin

18 septembre

Et notre ASSEMBLEE GENERALE

date à confirmer

Le vendredi 14 décembre à 14 heures à la halle des fêtes de Saint-Fons
- près de la gare SNCF